

FUNAMBULINE

Contact - FAQ Recettes Visites du marché Partage ton fromage Médias sociaux Presse Séries Romandie Films culinaires

17/09/2022

Être une femme en ligne est un métier dangereux



Vous vous demandez peut-être pourquoi certaines féministes utilisent des stratagèmes comme "l0l" (avec un zéro ou "x3x"). C'est pour éviter d'être bannies des réseaux sociaux et pouvoir continuer à s'exprimer. Parce que dès qu'une utilisatrice est prise pour cible par des masculinistes, très organisés, si les mots "viol" ou "sex" sont identifiés par un algorithme et la publication est dénoncée, l'utilisatrice risque de se faire bloquer, temporairement ou plus longtemps. Ce qui est très embêtant quand on est, justement, une militante qui a besoin de ces réseaux pour faire avancer la cause féministe.

Alors je vais vous raconter une petite histoire. Pas pour me plaindre. Pas parce que j'ai l'impression que ce que j'ai à dire moi est important ou particulièrement intéressant. Mais pour montrer les mécanismes qui musellent les féministes sur les RS (en particulier twitter, facebook et instagram).

Épisode 1 : répondre à un compte féministe connu

Rose Lamy, plus connue sous le nom de *Préparez-vous pour la bagarre* sur *instagram* et *twitter*, est une autrice féministe (dont je vous recommande d'ailleurs le livre et je me réjouis de lire celui qui sort la semaine prochaine). Il y a quelques jours, elle fait un thread *twitter* (= plusieurs tweets qui se suivent) en expliquant que lorsque un homme parle du fait qu'il a été violé, il se reçoit des tonnes d'injures. Elle parle aussi de cette fausse solidarité masculine qui ne marche que quand il s'agit de dire #notallmen.

Ce *thread*, je me suis permis de répondre en ajoutant une statistique : 96% des viols sont commis par des hommes.

Son chiffre vient de l'INSEE, c'est très très précisément 96,5% en 2019 en France. [Voici la source.](#)



Sachez qu'en Suisse, pour 2021, ce chiffre est de 97,29% (1774 hommes pour 50 femmes, [source officielle sur excel.](#))

Ce tweet-réponse, 2 jours après sa publication, a posé problème à twitter pour "hateful conduct". Dans ces cas-là, deux possibilités. Accepter le verdict et donc reconnaître avoir enfreint les règles de twitter supprimer le tweet. Ce qui vous vautra une interdiction de 12h de tweeter. (Mais vous pouvez continuer à lire twitter, et même à envoyer des messages privés.) Ou décider de faire appel. Ce qui peut prendre beaucoup plus longtemps, et pendant ce temps-là, plus d'accès du tout à twitter.

Supprimer le Tweet

Tweet 1 sur 1

Violating our rules against hateful conduct.

You may not promote violence against, threaten, or harass other people on the basis of race, ethnicity, national origin, sexual orientation, gender, gender identity, religious affiliation, age, disability, or serious disease.

Si vous pensez que nous avons fait une erreur, faites appel. Veuillez noter que dans ce cas, votre compte restera verrouillé pendant l'examen de votre appel.



En cliquant sur Supprimer, vous reconnaissez que votre Tweet a enfreint les Règles de Twitter.

Supprimer

Si vous pensez que nous avons fait une erreur, faites appel. Veuillez noter que dans ce cas, votre compte restera verrouillé pendant l'examen de votre appel.

Par femme et par non-envie de le lancer dans un marathon perdu d'avance contre twitter, j'ai accepté d'effacer mon tweet. Et attendu 12h que twitter me revienne. Pendant ces 12h, j'en ai parlé autour de moi et les folètes @SanoG, et @halil ont tweeté eux aussi. Ma très chère Sandrine a subi le harcèlement d'avoir fait une telle erreur, il ne s'agissait pas de 96%, mais de 96,5%. Avec le tableau de l'INSEE ci-dessus. Quelques heures à peine plus tard, bam, même réaction, même verdict : hateful conduct.

Épisode 2 : rectifier la statistique

Le lendemain matin, twitter m'est rendu car j'ai purgé ma peine. Et je décide donc de tweeter la même statistique, en m'excusant platement auprès de twitter d'avoir fait une telle erreur, il ne s'agissait pas de 96%, mais de 96,5%. Avec le tableau de l'INSEE ci-dessus. Quelques heures à peine plus tard, bam, même réaction, même verdict : hateful conduct.

Delete Tweet

Tweet 1 of 1

Violating our rules against hateful conduct.

You may not promote violence against, threaten, or harass other people on the basis of race, ethnicity, national origin, sexual orientation, gender, gender identity, religious affiliation, age, disability, or serious disease.



By clicking Delete, you acknowledge that your Tweet violated the Twitter Rules.

Delete

If you think we've made a mistake, submit an appeal to us. Please note that should you do so, your account will remain locked while we review your appeal.

Mais cette fois-ci, hors de question d'accepter un ton : c'est twitter qui se trompe ici. Et j'ai donc fait appel. J'ai peu d'espoir que ce soit se passe. Pour faire bouger les choses, il faudrait que je prenne un avocat et afin de rédiger un courrier recommandé au QG de twitter aux USA. Ou que la presse s'empare du sujet. Ou que ça devienne trendy sur twitter. Mais je ne suis vraiment pas assez connue pour ça.

Je vais néanmoins continuer la procédure jusqu'au bout. Quitte à perdre mon compte. Tant pis. C'est trop important pour ne pas le faire.

Afin de continuer à en parler, j'ai fait quelques stors sur mon compte instagram, et une publication explicative sur facebook... et là bam : discours haineux. Publication supprimée.



J'ai également fait appel au Conseil de Surveillance. J'ai peu d'espoir.



Au même moment, le tweet de mon mari a été défini par twitter comme non-visible en France, sur la base de la loi LCEN (Loi sur la Confiance dans l'Economie Numérique) art. 6. Il a donc été signalé par qqun et twitter a automatiquement masqué le tweet sur le territoire français, pour ne pas contrevenir à la loi si le tweet en question était du "hate speech". C'est également arrivé à @misticaccoron, dont le tweet a été masqué sur le territoire français.



Récapitulons : des tweets qui citent des statistiques produites par l'État français, sont donc immédiatement masqués pour que twitter soit safe. Et les mascu ont gagné. C'est d'une comédie abyssale.

Mais pourquoi être accusés de contenu haineux alors que nous ne faisons que citer une statistique ?

Parce qu'on parle de viol. Et d'hommes. Et du fait que pratiquement tous les viols et agressions sexuelles sont commises par des hommes. Et ça, les masculinistes ne peuvent pas le supporter. C'est un chiffre peu connu et pourtant évident pour qui s'est un tout petit peu intéressé au sujet. Ce sont les hommes qui violent. Et "hommes" et "violent" dans la même phrase, ça allume des alarmes partout. Et dès qu'un nid de masculinistes a repéré une cible qui ose ce crime de lèse-mâle, cette cible va être dénoncée à chaque publication, où qu'elle se trouve. J'ai d'ailleurs passé mon compte instagram en compte personnel et privé, pour ne pas le perdre lui aussi, et réactiver mon compte twitter @misticaccoron afin de ne pas perdre le lien avec ce qui se passe car plein de gens s'y intéressent.)

Même si mon compte n'est pas grand (2700 followers environ), le fait d'avoir répondu à un grand compte très observé a fait de moi une cible. Les masculinistes sont extrêmement bien organisés. Ne laissons pas le supporter. On a eu un beau coup trop de contenu produit pour que ce soit envisageable de faire chaque cas "à la main". Le problème réside dans la manière dont sont codés ces algorithmes de modération. Vous avez certainement en tête des peintures classiques censurées sur facebook car elles comportaient un sein féminin, les tétons masculins eux ne sont pas sexualisés, encore une fois, il ne fait pas bon être une femme en ligne... même si on a posé pour un peintre il y a plusieurs siècles.

Ce qu'il faut réformer, ce sont ces algorithmes, afin que les activistes ne soient plus systématiquement muselés et finissent par se laisser et ne plus oser parler. Pour que ceux qui publient vraiment des propos haineux et des fake news se voient dérangés. Ainsi que ceux qui font des raids pour museler les activistes. Et pas ceux qui cherchent à combattre cette haine.

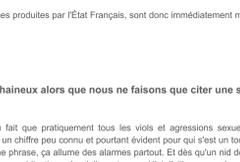
Les réseaux sociaux sont nébuleux, omniprésents, grandissent constamment et évoluent beaucoup plus vite que les temps de la justice. Ça ne va pas s'arranger. Mais plein de personnes de bonnes volontés mettent beaucoup d'énergie et de talents, très souvent bénévolement, pour que ça bouge. J'en profite pour remercier les quelques personnes qui travaillent dans l'ombre sur mon cas personnel en espérant qu'il serve à quelque chose.

Si vous voulez faire avancer ce schmilblick, n'hésitez pas à tweeter la statistique de l'INSEE ci-dessus. Et à demander des comptes à @twitterfrance et @twittersupport pour que ce soit le plus visible possible. Merci à toutes celles et ceux qui font déjà fait, vous êtes des héros de la crême.

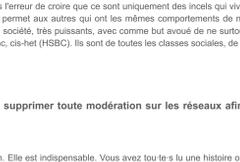
Et merci à Yann et Sandrine, pour le soutien inconditionnel, vous êtes mes préférés du monde entier.

EDIT jeudi 22 septembre

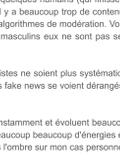
Vendredi 16 septembre, la politicienne française Raphaëlle Lélou-Leteu a été bloquée. Par contre, elle a plus de 25000 followers, et surtout des appuis politiques importants qui ont fait remonter très vite le bruit de son blocage aux dirigeants de Twitter France. Elle a donc été débloquée. (Source. Profitez-en pour la suivre !)



Elle a été signalée en masse, bien sûr. Mardi 21 septembre, son compte a également été bloqué. Par contre, elle a plus de 25000 followers, et surtout des appuis politiques importants qui ont fait remonter très vite le bruit de son blocage aux dirigeants de Twitter France. Elle a donc été débloquée. (Source. Profitez-en pour la suivre !)



Avec ce message de twitter. Message important, car il indique que c'est une ERREUR de bloquer un compte qui dit que les hommes violent. Et tuent. Que ce ne sont pas de l'incitation à la violence, mais bien factuel.



Comme son compte est important, ça a pris 2 jours. Pour le mien, ça pourrait prendre des semaines. Et je me rends compte que ça me pèse beaucoup trop sur le moral pour subir ça.

J'utilise twitter depuis 2009 et ce n'est vraiment pas agréable d'être bloqué. D'autant plus que ces deux dernières années j'ai annoncé, qui sont toutes parties de connaissements que j'ai liés sur twitter : mes 10 ans de mariage, un clin d'œil dans un ouvrage de femmes du vin, la publication de deux de mes recettes illustrées dans une bd. Je ne me rendais pas compte combien ça pèserait. Mais j'en ai marre.

Alors j'ablique. J'ai accepté d'effacer mon tweet qui présentait une statistique. Et twitter m'a envoyé deux messages contradictoires. Je ne sais donc pas si je vais pouvoir retrouver mon compte dans 24h ou dans une semaine.



Mais j'ai pu le passer en compte privé. Et je réfléchis à savoir si j'ai envie de me lancer dans une plus longue bataille anti-musèlement des comptes féministes sur twitter avec mes alliés habituels.

J'espère que ça ne vous décevra pas trop de moi, mais je ne fais pas le poids face à cette machine.

PS : les commentaires de mon blog sont ouverts, mais modérés a priori, à la main. Bisous.

Pour aller plus loin

- Les députés doivent refuser la censure sans juge en Th (La Quadrature du Net, 2022)
- Tibou Lecoq : Entre féministes et masculinistes, les réseaux sociaux ont choisi leur camp (Slate, 2021)
- Virginie Julliard : Les enjeux de la modération automatisée sur les réseaux sociaux numériques : les mobilisations LGBT contre la loi AVIA (Open Edition Journals, 2021)
- Aurore Gayte : "Comment fall-on pour que les hommes arrêtent de violer ?" sur Instagram aussi des comptes censurés (Numerama, 2021)
- David-Julien Rahml : Féministes vs masculinistes : comment la modération est devenue un outil de censure (L'ADN, 2021)
- Virginie Julliard : L'effacement de la "haine" en ligne sur les réseaux sociaux numériques : le risque de la discrimination algorithmique des minorités sexuelles et de genre (EReuilage, 2021)
- Mario Lawson : Censure : 14 féministes assignent Instagram en justice (Neomag, 2021)
- Marc Rees : Cyberhaine : la loi AVIA ligne par ligne (Netimpact, 2020)
- Corinne Daupon : Harcèlement des féministes : Instagram va-t-il être comme twitter ? (Slate, 2019)
- Laurence Jaeger : Féminisme sur Instagram : de la valorisation à la censure, le réseau est-il un terrain neutre ? (Numérique Investigation)
- Sarah T. Roberts : Digital detritus: Error and the logic of opacity in social media content moderation (First Monday, 2019)
- Blog Internet actu : Lutter contre la haine en ligne : de la modération en cas enjeux (Le Monde, 2019)
- Sarah T. Roberts : Content Moderation (UCLA, 2017)

Labels: social media, Un oeil sur le monde

Aucun commentaire:

Enregistrer un commentaire

Saisir un commentaire

Publier les commentaires (Atom)

C'était quoi déjà cet article ?

Rechercher

Autrice



funambuline@gmail.com

Générique



Bande-annonce

ailleurs musique Deuxième Service DIY féminisme films Food Is Culture instagram livres marche miam nombr photos recette rhino Romandie séries social media tutorial Un oeil sur le monde logos

Substitues

Flash back

2022 (15)

septembre (1)

Être une femme en ligne est un métier dangereux

août (2)

juillet (2)

juin (1)

avril (2)

mars (1)

février (1)

janvier (5)

2021 (24)

2020 (5)

2019 (19)

2018 (25)

2017 (27)

2016 (52)

2015 (70)

2014 (104)

2013 (122)

2012 (195)

2011 (247)

2010 (161)

2009 (76)

Piratage



Le contenu original de ce site, images et textes, sauf mention contraire est mis à disposition sous un contrat Creative Commons CC BY-ND-SA 3.0 CH. Vous pouvez donc l'utiliser sans en tirer profit commercialement - à la simple condition de mentionner l'auteur et de mettre un lien vers ce blog. Vous devez partager avec la même licence. Pour d'autres utilisations, je suis toujours disponible par mail.